

François BAYROU
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75 007 PARIS

Objet : Pour une réforme de l'action publique au service des territoires

Monsieur le Premier Ministre,

La récente publication du rapport d'enquête du Sénat sur les agences et opérateurs de l'État suscite au sein de notre réseau autant de réactions que de questionnements.

Ce travail alimente certes un débat nécessaire sur l'efficacité de l'action publique, traduite et portée par les agences et opérateurs de l'État. **Nous soulignons d'ailleurs la pertinence de certaines propositions** relatives à l'instauration d'une doctrine en la matière, telles que l'évaluation du maintien d'une agence nationale dès lors qu'une agence européenne intervient, l'instauration d'une évaluation systématique ou encore une recherche de mutualisation des fonctions supports.

Qu'une réflexion soit engagée sur une rationalisation des outils de l'État est à saluer, mais dans l'optique d'une amélioration et d'une plus grande efficacité de l'action publique. **Nous déplorons donc avec fermeté et stupéfaction que ce qui semble animer les pouvoirs publics est une quête d'économie au détriment de l'efficacité de l'action**, comme l'annonçait Amélie De MONCHALIN, avec le souhait chiffré non concerté et aléatoire de 33% d'agences en moins, qui économiserait 3 milliards d'euros, alors que différents rapports l'estiment à 480 millions au mieux.

La question centrale n'est pas de savoir combien d'agences il faut supprimer. Elle est de savoir **comment mieux articuler les moyens de l'État avec les besoins des territoires**, comment **garantir une capacité d'ingénierie accessible et équitable**, comment **favoriser la co-construction des politiques publiques**.

Il y a dans ce rapport une tentation classique : celle de croire qu'on règlera les dysfonctionnements de l'État en supprimant des structures intermédiaires, en rapatriant les missions à Paris et en espérant que la lisibilité s'améliorera mécaniquement. Mais ce n'est pas en recentralisant et reconcentrant que l'on renforcera l'efficacité de l'action publique. **C'est en clarifiant les responsabilités, en évaluant les politiques publiques avec rigueur, et surtout, en écoutant les acteurs de terrain.**

Élu local, nous vous savons très sensible et attaché à ces sujets. Nous restons donc à votre disposition pour prolonger les réflexions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Stéphane DELAUTRETTE
Président ANPP - Territoires de projet
Député de Haute-Vienne

Béatrice LATOUCHE
Présidente déléguée ANPP - Territoires de projet
Présidente du PETR Vallée du Loir

Copie à :
François REBSAMEN, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Françoise GATEL, Ministre déléguée chargée de la Ruralité